



### **Au printemps, trier ses piles ...c'est le geste utile**

Paris, le 21 mars 2022 : L'arrivée des beaux jours est synonyme de rangement, de tri et de nettoyage ! A l'heure de ce grand ménage printanier, l'éco-organisme [Corepile](#) en charge de la collecte et du recyclage, interpelle les Français et rappelle que trier ses piles et batteries usagées, est aussi un geste utile et surtout indispensable.

De plus en plus de piles et batteries sont consommées et rien qu'en 2021, 1,5 milliard d'unités neuves ont été vendues en France.

Corepile mène régulièrement des études et peut ainsi affirmer que 121 piles se trouvent dans nos foyers lorsque nous vivons en maison individuelle et 82 lorsque nous résidons en appartement. Elles sont donc très présentes dans nos habitats et doivent impérativement rejoindre le circuit de recyclage, lorsqu'elles ne fonctionnent plus.

Environ 1 pile sur 2 rejoint la filière de recyclage, mais encore trop de piles ou batteries usagées dorment dans les tiroirs ou les appareils en fin de vie : piles abandonnées dans une télécommande non utilisée, jeu non ouvert depuis des mois, ancien appareil photo ou radio perdu dans un placard depuis de longues années. Alors plutôt que de laisser ses anciennes piles se cristalliser dans les équipements ou attendre seules dans un vide poche, l'éco-organisme invite tous les Français à les rapporter dès que possible (en magasin ou déchetterie) pour que la filière Corepile puisse les prendre en charge. Alors engagez-vous dans la démarche : « recycler utile ... votez Corepile ! »

Comment retrouver ces piles et batteries inutilisées dans nos foyers parfois par dizaines ? Pour aider les Français à retrouver leurs accumulateurs, Corepile propose aux internautes le jeu pédagogique « [La Chass'O Piles](#) ». Fait pour les petits comme pour les grands, cette activité ludique va aider ses utilisateurs à identifier les recoins et équipements où se cachent des piles inutilisées dans toutes les pièces des foyers français.

4 Français sur 5 déclarent savoir qu'il ne faut pas jeter à la poubelle, les piles et batteries usagées...mais reste à savoir où les rapporter. Corepile propose aux propriétaires de piles usagées, un réseau de 65 000 points de collecte géolocalisés et présents sur tout le territoire.

Rappelons également que tous les magasins qui vendent des piles et batteries sont obligés de reprendre gratuitement celles qui leurs sont confiées en retour. C'est le cas des enseignes de distribution alimentaire, de bricolage, de matériel électronique, par exemple. Mais ces produits usagés peuvent également être déposés dans la déchetterie de votre ville, certaines mairies, ou administrations. Pour les trouver rdv sur [www.jerecyclamespiles.com](http://www.jerecyclamespiles.com)

Toutes les piles et batteries confiées à Corepile sont recyclées en moyenne à 78%. Le recyclage des piles évite tout risque de toxicité ou de pollution et surtout de gaspiller des ressources naturelles rares ou présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc et le nickel. Mais il permet aussi de produire, après recyclage, des alliages et des métaux à valeur ajoutée (acier, zinc, cobalt, plomb, cadmium) qui seront utilisés dans de nombreuses industries.

## **Contacts presse**

### **Agence CIA**

Elodie Laloum - Mélissa Bire

06 61 41 13 05 - 06 50 02 16 38

[elaloum@agence-cia.com](mailto:elaloum@agence-cia.com) / [mbire@agence-cia.com](mailto:mbire@agence-cia.com)

***A propos de Corepile*** : Depuis 20 ans, Corepile assure - partout en France métropolitaine, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte - la collecte et le recyclage des piles et batteries portables usagées (petites batteries et batteries de mobilité électrique). Éco-organisme leader en France, sans but lucratif et sous agrément d'État, Corepile a collecté plus de 150 000 tonnes soit 8 milliards de piles et batteries usagées depuis sa création !

Plus d'informations sur : [www.corepile.fr](http://www.corepile.fr) [www.jerecyclemespiles.com](http://www.jerecyclemespiles.com)